

Culture

Une étude de pré faisabilité visant l'élaboration d'un projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ICC) en Indianocéanie, financée par l'Agence française de développement (AFD), a été lancée le 15 octobre 2019. Elle est aujourd'hui terminée. Une étude de faisabilité devrait démarrer rapidement. La COI a également poursuivi ses activités en faveur de la conservation du patrimoine de nos îles, en partenariat notamment avec l'Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI). Le Secrétariat général a aussi travaillé avec le COMESA dans le cadre du Programme ACP UE vers une industrie culturelle viable visant à soutenir les secteurs de la culture et de la création ACP.

Étude pré faisabilité d'un projet régional sur les ICC

Cette étude a permis d'élaborer une cartographie des acteurs et un diagnostic des besoins du secteur des ICC. Le Bureau d'études « Le 3^{ème} Pôle », sélectionné après consultation, a mené des entretiens dans nos 5 États membres et au Mozambique. L'étude finale a été rendue le 2 octobre 2020. Un atelier de restitution avec les États membres a eu lieu le 4 novembre 2020.

Cette étude a réalisé une analyse (sans prétention exhaustive) des six filières constituant les ICC telles que définies par l'UNESCO à savoir le patrimoine culturel matériel et immatériel, les arts vivants (danse, musique, théâtre...), l'audiovisuel avec les médias interactifs et les services créatifs, le design, l'architecture et les métiers d'art et d'artisanat, le livre et l'édition, et enfin les arts visuels. Un diagnostic des besoins des acteurs et des institutions publiques a été élaboré. Des points communs ont été identifiés, à savoir le besoin de :

- Renforcer les conditions d'émergence des projets ;
- Développer les capacités et les compétences des acteurs ;
- Soutenir les échanges et faciliter l'accès aux marchés internationaux et
- Augmenter l'impact social et environnemental des projets.

L'atelier de restitution a permis le partage de la version définitive de cette étude de pré faisabilité avec les États membres et le Mozambique.

Une étude de faisabilité devrait être lancée assez rapidement, après consultation, l'objectif étant d'aboutir à un projet régional de développement des ICC en 2021.

Collaboration avec l'IHOI

La COI a maintenu ses actions de soutien de l'Iconothèque historique de l'océan Indien, en participant au lancement de l'exposition « Images océan Indien » le 26 février 2020 à travers une conférence de presse organisée en vidéoconférence à la COI, en lien avec le Département de La Réunion et les acteurs de nos différentes îles. La mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien vise à partager sur une plate-forme commune des images de partenaires du Sud-Ouest de l'océan Indien mus par l'objectif commun de collecter, numériser, décrire les fonds et les collections de leur pays. À mesure de la mise en ligne, des actions de valorisation par le biais d'outils numériques ont été lancées.

Le parti-pris de l'exposition consiste littéralement à « cartographier » les différents fonds et collections iconographiques selon leur lieu de conservation. Une galerie de portraits révèle les acteurs référents de la Mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien qui présentent les fonds iconographiques de leur institution, et dévoilent chacun une image de sa collection qui lui tient particulièrement à cœur.

Le Conseil départemental de la Réunion souhaite continuer les actions de l'IHOI en favorisant « l'appropriation des fonds iconographiques de l'océan Indien par les publics » à travers des actions comme un concours de photographie pour des élèves de l'enseignement secondaire de l'océan Indien et des résidences d'artistes pour la création d'œuvres à partir de fonds iconographiques numérisés. INTERREG V a été sollicité. La COI a soutenu cette initiative.

Par ailleurs, plus de 850 images, datant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, issues des Fonds de la Chambre d'agriculture de Maurice, du Blue Penny Museum et des héritiers de Serge Constantin et d'Hervé Masson, avec lesquels la COI a œuvré, ont été numérisées et mises en ligne par l'IHOI.

Prix Indianocéanie et littérature

Le Secrétariat général s'apprête à lancer la 3^{ème} édition du Prix Indianocéanie pour lequel l'OIF a confirmé sa participation. Le Département de La Réunion a également confirmé son implication. L'agence Blue Sky ne sera malheureusement plus en mesure d'accompagner cette manifestation. L'évènement sera adapté en fonction des ressources.

Collaboration COI-COMESA

Le Secrétariat général a répondu, le 15 avril 2020, avec le COMESA, à l'appel à projets lancé par l'Union européenne pour le « soutien aux secteurs de la culture et de la création ACP », dans le cadre du « Programme ACP UE vers une industrie culturelle viable ». Le projet déposé n'a malheureusement pas été retenu.

Exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme »

L'exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme » a été organisée à Paris par le Musée de l'Homme entre 2017 et 2018. À travers cette exposition, le Musée de l'Homme « démonte les processus de catégorisation et de hiérarchisation pour mieux comprendre les phénomènes de racialisation et de racisme ». Cette manifestation met magnifiquement en valeur la diversité de l'humanité et participe à la sensibilisation des jeunes via la mobilisation du système éducatif. Elle est un outil de lutte contre les discriminations.

Elle est actuellement organisée aux Archives départementales de La Réunion, et ce jusqu'au 30 juin 2022. Cette exposition viendrait en continuité des actions que nous menons pour consolider l'Indianocéanie. Nous avons donc pris contact avec le Muséum National d'Histoire Naturelle français afin de déterminer les possibilités de tenue de cette manifestation dans la région.

Proposition de décision

Le Comité des OPL :

- a) Remercie chaleureusement l'AFD pour son soutien apporté à la COI et au secteur culturel ;**
- b) Soutient le Secrétariat général dans la mise en œuvre de l'étude de faisabilité en vue d'un projet régional de développement des ICC ;**
- c) Soutient le Secrétariat général dans sa démarche visant à l'implication concrète de tous les États membres -secteurs privé et public- dans l'Iconothèque Historique de l'océan Indien et particulièrement dans la mise en œuvre du projet d' « appropriation des fonds iconographiques de l'océan Indien par les publics » ;**

- d) Se félicite du lancement programmé de la 3^{ème} édition de l'appel à écritures du « Prix Indianocéanie » par le Secrétariat général en collaboration avec l'OIF et le Conseil départemental de La Réunion ;**
- e) Encourage le Secrétariat général dans la recherche de partenariats et de financements pour la tenue de l'exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme » sur le plan régional.**

Rappel : décision 16 – Culture- du COPL du 4 mars 2020

Le Comité des OPL :

- a) Remercie l'AFD pour son soutien apporté à la COI et au secteur culturel ;*
- b) Remercie le Département de La Réunion, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'agence BlueSky pour leur soutien à la seconde édition du prix Indianocéanie ;*
- c) Remercie le Conseil régional et le Conseil départemental de La Réunion pour leur soutien à la coopération entre l'Iconothèque historique de l'océan Indien et la COI ;*
- d) Soutient le Secrétariat général dans la mise en œuvre de l'étude de pré faisabilité puis de faisabilité en faveur d'un projet régional de développement des ICC ;*
- e) Soutient le Secrétariat général dans sa démarche visant à l'implication concrète de tous les États membres -secteurs privé et public- dans l'Iconothèque Historique de l'océan Indien et particulièrement dans la mise en œuvre du projet d' « appropriation des fonds iconographiques de l'océan Indien par les publics » ;*
- f) Encourage le Secrétariat général à renouveler le projet d'appel à écritures « Indianocéanie » tous les 2 ans, en fonction des financements disponibles ;*
- g) Note la proposition du Département de La Réunion de lancer, avec la COI, un prix « jeunes talents » afin de permettre aux jeunes de s'exprimer ;*
- h) Soutient le Secrétariat général dans sa démarche visant à l'implication concrète de tous les États membres -secteurs privé et public- dans l'Iconothèque Historique de l'océan Indien et particulièrement dans la mise en œuvre du projet d' « appropriation des fonds iconographiques de l'océan Indien par les publics » ;*
- i) Encourage le Secrétariat général à renouveler le projet d'appel à écritures « Indianocéanie » tous les 2 ans, en fonction des financements disponibles ;*
- j) Note la proposition du Département de La Réunion de lancer, avec la COI, un prix « jeunes talents » afin de permettre aux jeunes de s'exprimer.*